

Conditions Générales de vente 2021 - Extraits du règlement intérieur

Le versement des arrhes vaut "bon pour accord" des présentes conditions

Conditions d'application des TARIFS & des PROMOTIONS

Emplacements

(1) Tous les forfaits comprennent, en plus de votre installation, 1 ou 2 personnes, 1 véhicule, 1 tente enfant. Prises européennes.

(2) Voir les conditions générales.

(3) **Restez 7 nuits pour le prix de 6.** Offre valable du 01.04 au 24.07 et du 21.08 au 31.10 (réduction appliquée sur le prix moyen de base du séjour, hors tous les suppléments).

(4) **Point écureuils** : Euronat récompense la fidélité des campeurs ! Vos séjours à Euronat vous rapportent des points. Chaque fois que vous dépensez 10€ (Base : prix de revient moyen des nuits) à Euronat en camping ou caravanning, vous gagnez 1 point. À partir de 50 points accumulés, vous pourrez dépenser l'intégralité de vos points, sur votre prochain séjour : 50 points = 50 € de remise. Points nominatifs et non cessibles.

- Si vous n'effectuez aucun séjour pendant une période de 3 ans, vous perdrez l'intégralité de vos points.
- Les points fidélités sont désormais gérés sur votre compte client. Plus besoin de points ou de carte.

Les anciens points écureuils sont toujours valables selon leur année de délivrance, pour un maximum de 3 ans : ROSE jusqu'en 2021, BLEU MARINE jusqu'en 2020. Exceptionnellement, les points BLEU MARINE seront encore valables cette année.

Hébergements

(5) Entre le **25.06 et le 12.09** les locations s'entendent exclusivement à la semaine à partir de 16H et jusqu'à 10H, voir les tarifs pour les jours d'arrivée. Location minimum 2 nuits. Majoration de 20% pour toute location d'une seule nuit.

(6) Pour tout séjour continu de 2 semaines dans le même habitat inclus dans les périodes du **01.04 au 18.07 et du 20.08 au 31.10**

(7) Pour tout séjour continu de 3 semaines dans le même habitat inclus dans les périodes du **01.04 au 25.07 et du 06.08 au 31.10**

(8) Le séjour doit se dérouler avant le 31 Juillet. Le early booking est non cumulable avec les autres promotions. Le séjour doit être confirmé avant le **31.12.20**

(9) 1 tente enfant est tolérée à côté des P.A.V. au prix de 5,00€ /jour en supplément (voir nos conditions pour les dimensions de la tente), tout autre format est interdit aucun mobilier ou matériel supplémentaire ne sera fourni.

Un supplément sera demandé pour toute personne supplémentaire de + de 3 ans non comprise dans la capacité prévue par l'hébergement (8,50€ par nuit et par personne).

CONDITIONS GÉNÉRALES

NOS PRIX COMPRENNENT :

En juillet et en août : le pot d'accueil les weekends et la distribution des messages et du courrier.

OBLIGATOIRE :

Taxe de séjour (sous réserve de modification par la communauté de communes) : 0,60 € en camping et 0,99€ en location par nuit et par personne de + 18 ans. Frais de dossier : Il est perçu pour les frais de réservation une somme de 30 € par dossier. Cette somme reste acquise à la société dans tous les cas. La réservation n'est considérée comme définitive qu'après réception d'arrhes représentant 25 % au moins du montant total augmenté des frais de dossier. En cas d'annulation, toutes les sommes versées (frais de dossier, arrhes ou totalité du séjour) restent acquises à la société.

Assurance personnelle : Il appartient au client de s'assurer. Euronat décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries... et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client. Le client dégage la responsabilité d'Euronat en cas de dégâts dus aux chutes de branches, pommes de pins, d'intempéries, de catastrophes naturelles, en cas de vol par effraction, bris de glace...

OPTIONNEL :

Assurance annulation + Assistance CAMPEZ-COUVERT option COVID-19 : 2,8% du montant de votre séjour. La cotisation reste acquise à l'assurance dans tous les cas. Elle vous est proposée par défaut, merci de nous indiquer clairement si vous ne la souhaitez pas, au plus tard le jour du paiement des arrhes. Au-delà, votre souscription à l'assurance est considérée comme acquise et aucune demande d'annulation du contrat d'assurance ne pourra être acceptée, le montant de la prime étant versé directement à la compagnie CAMPEZ-COUVERT.

ANIMAUX DOMESTIQUES : Tolérés en laisse (sacs sanitaires fournis) Identification et carnet de vaccination à jour exigés. Il est interdit de les laisser en divagation ou seuls dans les locations ou sur un emplacement.

CARTES ACCEPTÉES (pour règlement arrhes et séjour) : C.B. - VISA - MASTERCARD.

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART : Le dépassement des horaires entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la période réservée sera facturée. **NO SHOW** : toute réservation non honorée à la date d'arrivée sera annulée, sans remboursement des montants versés.

MODALITÉS :

• EURONAT est un centre familial. Les personnes seules n'y sont admises que sous certaines conditions (Nous consulter).

• Le PASS sera délivré à votre arrivée, il sera demandé à chaque fois que vous rentrez dans Euronat, et peut être vérifié à tout moment par le personnel d'Euronat. Le PASS donne accès à la piscine d'eau douce, au tir à l'arc, et en haute saison : aux animations, aux activités, aux clubs enfants (nous consulter pour les conditions), aux soirées dansantes et spectacles.

En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :
www.medicys.fr - @: contact@medicys.fr - ; 73 boulevard de Clichy 75009 Paris FRANCE- (: 0033(0)1 49 70 15 93.

En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté ». Les données personnelles, directes ou indirectes collectées sont enregistrées pour constituer un dossier client destiné à la gestion et le suivi des réservations, newsletter, page contact, mailing... Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit veuillez adresser un email à info@euronat.fr.

FORMULE LOCATION

Informations et règlement des locations :

Les arrivées en location se font à partir de 16:00, les départs jusqu'à maximum 10:00.

Le stationnement d'un véhicule à proximité de votre hébergement est compris dans le prix de l'hébergement, tout véhicule supplémentaire sera facturé à la nuit.

KIT BÉBÉ : gratuit sur demande et sur réservation uniquement (lit bébé, baignoire, chaise haute).

Le solde doit être réglé au plus tard 1 mois avant la date d'arrivée, le défaut de paiement dans ce délai entraînera l'annulation de votre réservation.

L'installation de tente, le stationnement de caravane ou camping-car sont interdits dans les villages de chalets et de mobile-home.

Sans réservation seules les locations disponibles à l'accueil sont proposées. Un ménage sera facturé pour toute demande particulière.

Pour toute personne supplémentaire (de + de 3 ans) au nombre de personnes comprises dans la capacité dans la catégorie de l'hébergement, un supplément sera facturé à la nuit.

Fourniture de couvertures, alèses et oreillers dans tous les habitats. (PAV et cabanes océanes : couettes et draps spécifiques fournis).

Les **modifications de dates** de séjour sont tolérées sur demande écrite, jusqu'à maximum un mois avant la date d'arrivée, dans la limite de la saison en cours, sans possibilité de remboursement.

OBLIGATOIRE :

Caution de 150 € (chèque ou carte bancaire uniquement) par séjour durant toute la saison.

Etat des lieux fait par le client à son arrivée, aucune réclamation en fin de séjour ou postérieure au séjour ne pourra être prise en compte.

FACULTATIF :

Location de draps : 15 € par lit et par semaine ou fraction de semaine.

Location de serviettes : 12 € (Kit confort = 2 grandes serviettes + 2 petites serviettes + 1 tapis).

Nettoyage de fin de location (si vous ne souhaitez pas le faire vous-même) : de 55 € à 145 € selon le type d'habitat. Le prix du ménage sera retenu sur votre caution, s'il n'a été effectué avant votre départ.

Prestation hôtelière :

- Ménage quotidien de 60 € à 120 € (nous consulter)
- Petit déjeuner (9:00 à 11:00) (avril à septembre). Formules à 6,50 € par personne.

FORMULE CAMPING CARAVANING

Informations, règlement du camping

- Maximum 6 personnes par emplacement et une seule installation principale (une grande tente ou un camping car ou une caravane)
- Maximum 1 tente annexe par emplacement au prix de 5,00 € / jour (toute tente dont la capacité est supérieure à 2 personnes ou >3m²)

• Les séjours s'entendent de 12:00 à 12:00.

• Le stationnement d'un véhicule sur votre emplacement est compris, les véhicules supplémentaires seront facturés à la nuit.

• Surface moyenne : camping ≈ 100 m² - caravanning ≈ 150 m²

• Emplacement tente avec électricité : électricité 220V / 10A (Normes européennes).

• Emplacement caravanning : électricité 220V / 10A (Normes européennes), eau, assainissement.

• Les **modifications de dates** de réservation sont tolérées sur demande écrite, jusqu'à max. 14 jours avant la date d'arrivée, dans la limite de la saison en cours, sans possibilité de remboursement.

• **Pour tout séjour, la totalité du paiement doit être réglée, au plus tard le jour de l'arrivée.**

• L'installation de caravane, camping car, mini-bus, vans, camionnettes etc. sur les emplacements de camping n'est pas autorisée (risque d'enlèvement). Le remorquage d'un véhicule non autorisé entraînera la facturation forfaitaire de 110 €.